

1^{er} février 2024 - Numéro 4

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à chacun et chacune d'entre vous une merveilleuse année 2024. Le début d'une nouvelle année signifie souvent l'arrivée de nouveaux administrateurs dans un conseil d'administration. Nous vous rappelons l'importance de l'accueil et de l'intégration de ces personnes ainsi que de leur offrir une formation adéquate afin d'assumer leur nouveau rôle.

INFO-GOUVERNANCE est un outil de communication entre la FEEP et les administrateurs de ses écoles membres. Il a été développé dans le cadre de la planification stratégique 2021-2024 de la Fédération. Il vise le soutien des directions générales via le maintien d'une saine gouvernance.

Bonne lecture!



Sondage sur la structure de la gouvernance

Vous avez été nombreux à répondre au sondage transmis par la FEEP. Il est intéressant de voir l'évolution des structures du réseau. Les résultats seront une source d'information importante pour l'ensemble du réseau. Nous vous les communiquerons graduellement dans les prochaines parutions d'INFO-GOUVERNANCE. Un rapport officiel sera également disponible sous peu sur notre site Web.

Première observation : la composition d'un conseil d'administration

1. Les résultats du sondage 2023 sont similaires à ceux de 2015. En moyenne, le conseil d'administration d'un établissement d'enseignement privé compte neuf administrateurs. Plus précisément, les établissements comptant moins de 800 élèves peuvent s'appuyer sur neuf administrateurs. Le nombre d'administrateurs augmente à une moyenne de 10 lorsque l'établissement accueille 800 élèves et plus.
2. La parité « homme-femme » varie légèrement selon le nombre d'élèves. Un petit établissement (0 à 399 élèves) voit son conseil d'administration être composé en majorité de femmes (5 femmes, 4 hommes). À l'opposé, le conseil d'administration d'un établissement comptant plus de 1 200 élèves est composé majoritairement d'hommes (6 hommes, 4 femmes).



La diversité de la composition d'un conseil d'administration

La question de la diversité est devenue primordiale au cours des dernières années. L'Institut de la Statistique du Québec soulignait récemment qu'en 2022, la représentation féminine était à la hauteur de 53 % dans les conseils d'administration de sociétés d'État. De 2011 à 2022, la progression a été de 10 à 15 %. Mais la diversité ne s'arrête pas qu'à la parité « homme-femme ».

En plus de la complémentarité d'expertise, la composition d'un conseil d'administration doit aussi considérer les origines ethniques et culturelles. Pour vous inspirer, voici [une publication](#) de monsieur Jacques Grisé, professeur titulaire retraité du département de management de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Cet article présente les différents aspects de ce sujet en se basant sur l'IGOPP.



Un évènement réservé pour vous !

À l'instar de l'année 2023, la FEED revient avec une offre de rencontres sous forme de « dîner-causerie » en 2024. Le concept est de permettre des échanges libres et ouverts sur le sujet de la gouvernance. Afin de mieux cibler vos besoins, nous vous offrons deux dates :

1. Dîner-causerie « La présidence d'un conseil d'administration »

Mardi le 19 mars 2024
De midi à 13 h

Animation :
Nancy Brousseau
Directrice générale de la FEED

David Bowles
Président du conseil d'administration de la FEED et Directeur général du Collège
Charles-Lemoyne

[Lien pour la rencontre virtuelle](#)

2. Dîner-causerie « L'influence de l'administrateur au sein d'un conseil d'administration »

Jeudi 21 mars 2024
De midi à 13 h

Animation :
Philippe Malette, CRHA
Directeur – services à la direction générale et à l'administration des écoles

Stéphane Mayer
Vice-président du conseil d'administration de la FEED et Directeur général du Collège
Saint-Sacrement

[Lien pour la rencontre virtuelle](#)

C'est un rendez-vous !



La gestion des risques : un élément essentiel pour une saine gouvernance

Les bonnes pratiques en gouvernance proposent d'investir du temps dans la gestion des risques. Que ce soit pour un projet, pour une orientation stratégique ou simplement la réalité dans laquelle l'établissement évolue, mettre en place un plan de mitigation des risques permet une meilleure planification des actions à prendre. Pour vous accompagner, la FEED propose [un guide](#) construit sur mesure pour ses membres. Il est préférable de gérer les risques avec modération, mais surtout avec constance.

Les numéros 1, 2 et 3 ont totalisé 7 335 lecteurs : merci de votre intérêt.
Vous les avez manqués? Nous vous invitons à les consulter en cliquant les liens suivants :

[Numéro 1 d'INFO-GOUVERNANCE](#)

[Numéro 2 d'INFO-GOUVERNANCE](#)

[Numéro 3 d'INFO-GOUVERNANCE](#)



Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec :

Philippe Malette, CRHA

Directeur - Services à la direction générale et à l'administration des écoles

infogouvernance@feep.qc.ca

Vous voulez modifier la manière dont vous recevez ce courriel?
Vous pouvez [mettre vos préférences à jour](#) ou encore [vous désinscrire](#)

